

## **Contribution PCF**

### **Au sujet du Rapport Racine et de la précarisation des auteur(e)s/artistes, dernières roues du carrosse de l'industrie du livre**

Cette contribution concerne le statut des artistes/auteur(e)s du secteur du livre qui une fois de plus sont ignorés par les pouvoirs publics et par les différents gouvernements qui se succèdent depuis des années. Je suis auteur depuis plus de 25 ans et survis d'ateliers d'écriture en direction des publics dits en difficultés ou éloignés de la lecture depuis deux décennies. Cet engagement vis-à-vis de ces publics (Maisons d'arrêt, jeunes souffrant de troubles psychologiques, classes ULIS, Esat, Ehpad, Segpa...) est une volonté de ma part car en adéquation avec mes convictions profondes de rendre accessible l'art, la culture et l'écriture à tous, ou en tout cas au plus grand nombre. Car sans art ni culture un peuple se meurt ou est susceptible de tomber dans le fascisme, le racisme, le sexisme ou les extrémismes de tous bords. L'art élève l'Homme, j'en suis persuadé, d'où mon engagement vis-à-vis de ces personnes depuis vingt ans. Or, malgré mes nombreux livres publiés (une trentaine à ce jour dans le domaine de la poésie, de la littérature jeunesse, du théâtre, de la nouvelle, du roman ou encore de l'essai), mon statut n'est pas reconnu par l'Etat. Pire, depuis quelques années et malgré la commande du rapport Racine demandé par le gouvernement Jupitérien, ce métier (car il s'agit bien d'un métier, contrairement à ce que pourraient penser certains hommes de droite voir certains de nos concitoyens), notre profession s'est considérablement dégradée, notamment via les cotisations Urssaf que l'on nous réclame désormais. Pour être franc, j'exerce la profession d'auteur depuis plus de vingt ans, comme indiqué ci-dessus, et depuis tout ce temps, après calcul entre mes revenus de droits d'auteurs et les rémunérations provenant de mes ateliers d'écriture, mes revenus mensuels n'ont, en moyenne, jamais dépassé les 700€ ! Oui, 700€ maximum dans les mois les meilleurs. Sachant qu'en tant qu'artiste non intermittent, je ne peux prétendre ni au RSA ni au chômage et évidemment ni à l'intermittence. Or un auteur fait vivre toute la chaîne du livre (éditeurs, imprimeurs, diffuseurs, distributeurs et libraires) et est le maillon le moins bien rémunéré de cette même chaîne. Pourtant sans auteur, pas d'éditeur, pas d'imprimeur (sauf pour imprimer de la pub et du matériel de com'), pas de diffuseur et pas de libraire... Cherchez l'erreur !

Une lueur d'espoir était apparue avec la commande du rapport Racine sous le fantomatique et risible Franck Riester, qui, peut-être que certains l'ont oublié, a été ministre de la Culture de notre Bon Roi Macron. Mais après trois ans d'espoir, ce rapport a tout simplement été enterré par Madame Roselyne « Ma vie en rose » Bachelot et ce gouvernement entièrement tourné vers les puissants et le CAC 40. Ce rapport demandait une plus grande représentativité des auteurs au sein des institutions des métiers du livre mais aussi un réel statut professionnel et une plus juste rémunération de l'acte

littéraire et artistique. Aussi, comme de nombreux auteurs qui ne sortent pas de best-sellers, je me retrouve encore plus précarisé qu'avant avec ce gouvernement de droite qui nous réclame désormais de payer l'Urssaf (à hauteur d'un quart des revenus de droits d'auteur dans l'année, ce qui, pour mon cas personnel, représente 503€ pour 2128€ de droits touchés). Pendant ce temps, cet Etat au service des puissants accorde des réductions d'impôts aux grosses entreprises et continue de précariser les plus pauvres. Sans l'aide, la situation professionnelle et la foi de mon épouse, je serai aujourd'hui à la rue et ne serai pas en mesure d'assurer l'avenir de nos deux enfants. Est-ce logique ? Je ne le pense pas. Mais vu le contexte, j'ai parfois envie d'abandonner ce métier qui me tient à cœur et que j'aime car être pris pour des con(ne)s par un gouvernement qui se fout des artistes et des auteur(e)s est non pas déprimant mais révoltant. Mais je ne lâcherai rien.

C'est pourquoi j'apporte aujourd'hui, ici, ma modeste contribution, afin de faire prendre conscience au peuple qu'un auteur, artiste est utile à la société. C'est d'ailleurs ce qui m'a conduit à animer des ateliers d'écriture en direction des publics en difficultés. Car remettre l'artistique au centre de la Cité (dans le sens politique et philosophique du terme) est le meilleur moyen, selon moi, de garder cette même société unie et solidaire la faire avancer dans le même sens et d'éviter les divisions. Un(e) auteur(e) est utile, et la crise sanitaire actuelle l'a prouvé à maintes reprises car les gens avaient besoin de culture et de lecture. Aussi, par ce témoignage, j'apporte ma pierre à l'édifice du PCF en espérant sensibiliser nos camarades (qui pour la plupart le sont déjà, il suffit de voir l'appui qu'ils apportent au monde de la culture depuis un an) et au-delà, faire prendre conscience à l'ensemble de nos concitoyens que sans une société plus juste et plus égalitaire, nous allons tout simplement droit dans le mur.

Vous trouverez ainsi ci-dessous le message de démission de Samantha Bailly, l'une de mes consœurs et ex-présidente de La Ligue des auteurs professionnels, suite à l'enterrement du rapport Racine et qui, il me semble, résume la situation encore mieux que j'ai pu le faire. Et merci à elle pour son engagement depuis trois ans !

En espérant que cette contribution trouvera écho au sein du Parti et qu'elle fera évoluer les choses face aux puissances économiques et lobbys qui broient de l'humain à longueur de temps.

Amitiés

Erwan Bargain

(Auteur)

## **Voici le message de Samantha Bailly :**

Suite aux annonces de la ministre Roselyne Bachelot qui enterre les mesures du #RapportRacine, après 3 années intenses d'engagement pour mes pairs, je cesse tous mes mandats. Un tel mépris pour la parole des auteurs et autrices eux-mêmes et pour le dialogue social défie l'imagination.

Voilà désormais 3 ans que je suis engagée bénévolement au quotidien pour l'amélioration des conditions sociales de ma profession. Cela a commencé en 2017 au conseil d'administration de La Charte des auteurs et des illustrateurs pour la jeunesse puis en 2018 à travers la fondation puis la consolidation de la Ligue des auteurs professionnels. J'ai présidé ces deux organisations professionnelles avec enthousiasme et travail acharné, épaulée constamment par des auteurs et autrices formidablement engagés et compétents. Je tiens ici à les remercier du fond du cœur : je n'aurais pas tenu une semaine sans la solidarité à toute épreuve de ceux et celles qui pensent constamment à l'intérêt collectif, à savoir : comprendre les clefs de cet écosystème complexe et agir avec fermeté pour améliorer la condition sociale de nos professions.

Car oui, il s'agit bien d'un combat. D'un combat syndical. Il nous aura fallu longtemps avant de prononcer le mot syndicat et d'en comprendre toute la signification, nous qui baignons dans l'univers du livre. Par sa représentation romantisée de l'acte de création, le monde de la culture tient méticuleusement à distance toute référence au travail pour les créateurs et créatrices. Et pourtant, sans ambiguïté, créer est aussi un travail. Le secteur de la culture emploie 670 000 personnes et pèse pour 2,3% du PIB français : cette richesse économique vient de créateurs et créatrices d'œuvres qui cotisent comme des professionnels et à qui l'on nie encore aujourd'hui des droits fondamentaux en matière de droits sociaux. Les raisons de ce déni ? Notre singularité de créateur et créatrice nous exclurait de facto de toutes les règles de droit commun quand il s'agit de protéger nos professions (mais étrangement, pas quand il s'agit de contribuer !). Cette singularité ferait de nous des individus à part, pour le pire socialement et non pas le meilleur. Cette singularité en viendrait à nier que nous sommes des citoyens et citoyennes français à part entière.

Je voulais vous écrire aujourd'hui pour une raison bien précise. Le jour où la Ligue des auteurs professionnels a franchi la porte d'entrée d'une salle du ministère de la culture, pour rencontrer la mission Racine, Denis Bajram et moi-même avons formulé une promesse à leur équipe. Si la mission Racine échouait, nous rendrions nos mandats. Non par défaitisme. Mais pour dire publiquement l'inaction des pouvoirs publics alors que ces derniers auraient, nous l'espérons, désormais toutes les cartes en main pour agir.

Le rapport Racine le démontrait brillamment : le cœur des enjeux est bien la reconnaissance d'une profession. Tant que cette profession sera niée, tant que le mot travail ne pourra pas être prononcé, alors nous continuerons à vivre le grand n'importe quoi que nous connaissons depuis des décennies – spoliation des droits à

la retraite, dégradation des rémunérations, absence de minimums de rémunérations, absence d'élections professionnelles et d'une démocratie sociale, dialogue social entaché de conflits d'intérêts, accès aux prestations sociales plus que chaotique, etc. Pour que rien ne change... il fallait enterrer les mesures Racine. C'est chose faite officiellement depuis les annonces de la ministre Roselyne Bachelot, qui a pris le parti de « reculer », comme l'indique Le Monde. Les pouvoirs publics ont une immense responsabilité dans la souffrance professionnelle des artistes-auteurs, par leur inaction qui est bien correspond à un manque criant de courage face à des lobbies très installés.

Je vous épargne le traditionnel bilan des actions de ces 3 dernières années : les rapports d'activité des organisations professionnelles jouent très bien ce rôle. Je quitte aussi le conseil d'administration du Centre National du Livre, où ne siègent pas des organisations professionnelles mais des « personnalités qualifiées ». Mon mandat arrive à sa fin, et comme répété mille fois aux pouvoirs publics : il faut que des organisations professionnelles siègent dans les instances concernant les artistes-auteurs, et non pas des personnes, aussi qualifiées ou compétentes soient-elles. Si la personnification importante a ses avantages dans le combat, notamment quand des créateurs et créatrices utilisent leur notoriété pour servir la cause, elle a ses limites. On l'a vu dans le cadre de l'affaire SGDL/ Joann Sfar : la violence de certaines institutions à l'encontre des auteurs et autrices eux-mêmes, des individus donc, a redoublé. Il est bien plus facile de cibler des individus engagés pour tenter de faire taire un mouvement. À ce titre, j'ai moi-même fait l'objet de nombreuses menaces et tentatives d'intimidations depuis le début de l'exercice de mon mandat – et je passe sur les attaques sexistes. Ce n'est pas acceptable. Nous avons besoin d'organisations professionnelles puissantes qui protègent des individus qui se retrouvent de facto en position de partie faible.

J'insiste sur l'importance de distinguer la défense du droit d'auteur de la défense de nos intérêts professionnels. Le droit d'auteur est fondamental, mais n'est ne correspond pas toujours à la défense des intérêts professionnels des auteurs. Le droit d'auteur, par essence, est un droit de propriété qui a en France la particularité de se transmettre aux exploitants des œuvres sans véritables garde-fou concrets pour que nous puissions en contrôler l'exploitation. Il est vital d'établir enfin des règles de représentativité conformes à une démocratie sociale, en cessant de confondre les organismes de gestion collective (sociétés privées sous tutelle du ministère de la Culture) et les syndicats. Comme il a été vital d'enfin faire comprendre que les intérêts des maisons d'édition sont parfois convergents avec ceux des auteurs et autrices, mais souvent divergents. Il y a peu de temps encore, on entendait dire que les auteurs et autrices étaient représentés par les maisons d'édition...

Rien ne change institutionnellement, et pourtant tout change dans nos mentalités. Car il existe bien désormais un mouvement inédit de solidarité entre artistes-auteurs. Une compréhension de plus en plus fine et accrue des enjeux et des points de blocage vers l'obtention de droits sociaux. Et surtout, une détermination à gagner en expertise. Car soyons clairs : les artistes-auteurs ont peu de moyens, en revanche ils auront toujours pour eux leur solidarité, leur créativité et leur capacité à saisir l'outil du droit pour se défendre.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vois aujourd'hui la Ligue des auteurs professionnels, simple collectif il y a deux ans, mettre au vote sa transformation en puissant syndicat. Je quitte ma fonction de présidente avec espoir : l'espoir de voir tout ce travail collectif se consolider. La joie à ma petite échelle d'avoir contribué à ce combat collectif si essentiel pour l'avenir de nos professions plus malmenées que jamais. Mais j'éprouve aussi une tristesse profonde : celle de voir qu'aujourd'hui, l'argent du droit d'auteur, l'argent des auteurs donc, est utilisé dans un lobbying à l'encontre de leurs intérêts professionnels. Il y a un gouffre immense entre la représentation que l'on se fait des auteurs et autrices, et la réalité très concrète de leurs droits qui sont constamment bafoués. L'application des mesures du rapport Racine aurait pu changer la donne de façon inédite et historique, elle aurait pu avoir des effets très concrets sur la vie des créateurs et créatrices... Cette chance n'a pas été saisie par les pouvoirs publics. Le combat continue. Il est plus nécessaire que jamais dans cette période.

**Samantha Bailly**